



Metz, le 7 mars 2020

Coronavirus – COVID-19 : 8 cas confirmés en Moselle

Ce vendredi 6 mars, 8 cas confirmés de Coronavirus / Covid-19 ont été recensés en Moselle par les services de l'ARS Grand Est.

Pour la majorité d'entre eux, l'origine de leur infection est liée à leur participation entre le 17 et le 24 février dernier à un rassemblement culturel à l'église évangélique « Portes ouvertes chrétiennes » à Bourtzwiller (Mulhouse) où plusieurs personnes étaient porteuses du Covid-19.

Les autorités sanitaires poursuivent leur action visant à limiter la propagation du virus sur le territoire.

L'ARS et Santé publique France établissent la liste des personnes avec qui les patients, positifs au Covid-19, ont eu des contacts étroits et prolongés depuis l'apparition de leurs symptômes. Ils évaluent ainsi le niveau de risque de contamination du virus. En fonction de la durée et du degré de proximité avec la personne infectée, les « cas contacts » sont catégorisés et suivent un protocole défini par Santé Publique France.

Si le risque est « modéré/élevé », les personnes font l'objet d'un prélèvement pour analyse et sont mises à l'isolement à leur domicile durant une période de 14 jours et contactée deux fois par jour par l'ARS pour recueil de leur température.

Des nouvelles mesures de prévention

Nous sommes maintenant passés du stade 1 au stade 2 de la gestion de l'épidémie de Coronavirus COVID-19 en France depuis le 29 février dernier. Ce stade a pour but de freiner la transmission du virus qui circule actuellement sur le territoire et protéger les zones non ou peu touchées.

Pour les personnes sans symptômes se trouvant ou revenant d'une zone où circule le virus :

- Surveiller sa température 2 fois par jour,
- Surveiller l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer, etc),
- Se laver les mains régulièrement ou utiliser une solution hydro-alcoolique,
- Éviter tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées, etc),
- Éviter de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...),
- Éviter toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma, etc),
- **Travailleurs/étudiants : retour au travail en l'absence de symptômes,**
- **Enfants, collégiens, lycéens : accueil en crèche, à l'école, au collège ou au lycée en l'absence de symptômes.**

En revanche, en cas de signes d'infection respiratoire (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires) dans une zone ou dans les 14 jours suivant le retour d'une zone où circule le virus :

- Contacter le Samu Centre 15 ou le 114 pour les personnes sourdes et malentendantes, en faisant état de vos symptômes et de votre séjour récent,
- Éviter tout contact avec votre entourage, en particulier les personnes fragiles
- Porter un masque (sur prescription médicale),
- Ne pas se rendre pas chez son médecin traitant ou aux urgences, pour éviter toute potentielle contamination.

POUR LES PERSONNES DITES CONTACT DES CAS CONFIRMES POSITIFS

Pour les personnes dites contact des cas confirmés positifs au Coronavirus (enfants et adultes), les consignes sont les suivantes :

- maintien de la mesure de confinement strict à domicile dite de quatorzaine ;
- auto-surveillance de la température deux fois par jour ;
- port d'un masque chirurgical en cas de contact inévitable avec un tiers ;
- surveillance de l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...) ;
- en cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer, **contacter rapidement le SAMU Centre 15.**

GESTES BARRIERES

Au-delà des mesures prises par les pouvoirs publics, il est important que chaque citoyen prenne conscience de l'importance des gestes barrières et de leur rôle pour éviter que le virus ne se propage :

- Se laver régulièrement les mains ;
- Tousser et éternuer dans son coude ;
- Utiliser des mouchoirs à usage unique ;
- Éviter les serrages de main et les embrassades pour se saluer ;
- Appeler le 15 en cas de symptômes ;
- Rester chez soi si l'on est malade ;
- Ne pas porter de masque si on n'est pas malade.

S'informer:

→ Le site d'information du gouvernement :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

→ Le site d'information du ministère des solidarités et de la santé:

<https://solidaritesante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/coronavirus>

→ Le site d'information de Santé Publique France : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-ettraumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus>

→ Les conseils aux voyageurs du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>

→ La FAQ de l'Organisation Mondiale pour la Santé : <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>

→ **À destination du grand public, un numéro vert (0 800 130 000) a été mis en place par le ministère des Solidarités et de la Santé, ouvert 24h/24 7j/7*.**

*** Cette plateforme téléphonique n'est néanmoins pas habilitée à dispenser des conseils médicaux qui sont assurés par les SAMU - Centres 15**

Contact :

Astreinte préfecture via le standard 03 87 34 87 34

- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -

